

BANQUE BARCLAYS - LES CLONES FRAUDULEUX BARCLAYS-DIEMILLEIS.COM - MONCOMPTE-BARCLAYS.COM - EPARGNE-BARCLAYS.COM -

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site fait dans l'originalité. C'est rare mais raté ! Il est proposé d'investir dans la DIEM (ex LIBRA). Il s'agissait de la monnaie virtuelle de Facebook. La firme a annoncé récemment arrêter définitivement le projet.

Vous trouverez ci-dessous les conseils utiles à suivre si vous souhaitez investir sur un site :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

En préambule, nous avons plusieurs enquêtes en ligne sur les clones frauduleux de la banque Barclays. Le site étudié dans cette page se distingue par l'originalité de son offre. Offrir d'investir

dans une crypto monnaie qui n'existera jamais et es très fort. Facebook a renoncé à créer la DIEM ex LIBRA.

Les sites internet

Le site epargne-barclays.com

Il a été créé le 10/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/epargne-barclays.com>

Le site moncompte-barclays.com

Il a été créé le 17/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/moncompte-barclays.com>

Le site barclays-diemilleis.com

Il a été créé le 06/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/barclays-diemilleis.com>

Le site epargne-barclays.com

Il a été créé le 10/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/epargne-barclays.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Malgré cette situation, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé celles-ci par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 55 53 21 41

Le numéro 07 56 26 63 03

Le numéro 02 22 44 17 17

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Pierre MENIVAL
- M. Antoine PAOLI

Les produits

Le site propose d'investir dans la DIEM, nouveau nom de la LIBRA. Il s'agissait de la monnaie virtuelle de facebook.

Nous publions le mail qui contient de belles promesses

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Le-mail-du-site-barclays-diemilleis.pdf>

Les escrocs ne savaient à la création de ce clone frauduleux que facebook allait arrêter la DIEM (ex LIBRA) !

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/monnaie-numerique-pourquoi-le-renoncement-de-meta-ne-soulage-pas-vraiment-les-etats_2167179.html

Les informations juridiques

Les sites ont usurpé le nom de la banque anglaise Barclays. En aucun cas, elle ne propose ce type de placement aux épargnants français.

Le site epargne-barclays.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 02/06/2022.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Nous déconseillons tout investissement sur ces sites.

Cette page sera enrichie au fur et à mesure de nos découvertes.

Conclusion

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février est intéressant :

https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

